



Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 21 janvier 2025 à 18h30

NOMBRE DE MEMBRES

CM /EN EXERCICE /PRESENTS

10 10 8

DATE CONVOCATION

14/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt et un du mois de janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal d'Uza, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle dite « des Bruyères » à Uza, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LEBLOND.

PRESENTS : Catherine CASTAING, Christian DELEST, Francine GILBERT, Bernard LAPORTE, Jean-Jacques LEBLOND, Marie-Noëlle PARCOLLET, Bernard POMMIER, Christine SAINT-AMANS LESTEL

EXCUSES : Jean-Paul BASTIEN, Léa TAUZIA

POUVOIR :

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Christine SAINT-AMANS

DEL2025002 : ADOPTION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

La communication a été faite du précédent procès-verbal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Jacques LEBLOND

La secrétaire de séance,
Christine SAINT-AMANS

